

LES EFFETS DE LA POLLUTION ATMOSPHERIQUE SUR LE TERRITOIRE DU VALTOM

Le brûlage des déchets verts constitue un impact local fort et occasionne des conséquences multiples :

- augmentation des risques d'incendie
- salissures et dégradations des milieux naturels, des cultures et des bâtiments
- destruction de ressources (déchets verts) pour lesquelles il existe des solutions alternatives de valorisation (dépôt en déchèterie, plateformes de broyage et de compostage, composteurs, ...)
- impact sur la santé des personnes à l'origine du feu et de la population environnante.
- conflit de voisinage

Les effets sur la santé peuvent être immédiats ou à long terme (affectations respiratoires, maladies cardiovasculaires, cancers, etc...).

SANS LA POLLUTION DE L'AIR :

48 000 DÉCÈS évités chaque année, dont **4 400 décès** en Auvergne-Rhône-Alpes.

9 MOIS d'espérance de vie gagnée en moyenne pour les moins de 30 ans.

Source : Agence Santé Publique France

Atmo Auvergne-Rhône-Alpes

est l'observatoire agréé par le Ministère de la Transition écologique et solidaire, pour la surveillance et l'information sur la qualité de l'air en Auvergne-Rhône-Alpes.

VOUS DÉSIREZ PLUS D'INFORMATIONS SUR LES SOLUTIONS ALTERNATIVES POUR VOS DÉCHETS VERTS ?

VOUS POUVEZ...



COMMANDER UN COMPOSTEUR

Grâce à notre **module de commande**,



APPRENDRE LE JARDINAGE AU NATUREL

en téléchargeant (grâce au QR code ci-contre) nos **fiches de formations**,



TROUVER VOTRE DÉCHÈTERIE

En consultant notre **carte interactive** répertoriant toutes nos installations ;

ARRÊTEZ DE BRÛLER VOS DÉCHETS VERTS

SORTEZ DE VOTRE GROTTE, VIVEZ AVEC VOTRE ÉPOQUE

HAP

PM10

COV

NOx



...EN VOUS RENDANT À L'ADRESSE

www.valtom63.fr

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS EST **INTERDIT**
DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT
POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES

Financé par



VALTOM

50 KG DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS C'EST...



...13 000 KM

parcourus par une voiture diesel récente.



...3 MOIS

de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul.



...PLUS DE 100 TRAJECTS

aller-retour, selon le véhicule, pour rejoindre une déchèterie située à 20 km.

L'entretien du jardin pour un particulier **génère des déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kg** par personne et par an.

Pour s'en débarrasser, **9%** des foyers brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

Cette combustion, **peu performante, polluée** d'autant plus quand les végétaux sont humides.

(source ADEME)

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE...

INTERDICTION DE BRÛLER SES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

Le brûlage peut engendrer, **des risques d'incendies, des troubles du voisinage et une dégradation de la qualité de l'air** car émetteur de nombreux polluants*.

En outre, **la toxicité** des substances émises **peut être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

SANCTION

Brûler vos déchets verts vous expose à une **contravention de 450 €** (art. 131-13 du code pénal).

INTERDICTION DE JETER SES DÉCHETS VERTS DANS LA NATURE

Les dépôts sauvages de déchets verts sont interdits partout, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

...DES SOLUTIONS ALTERNATIVES EXISTENT POUR LES TRANSFORMER EN RESSOURCES !

Souvent considérés comme des déchets à éliminer, **les résidus de tontes, les feuilles mortes et les branches** peuvent être valorisés au sein même de nos jardins, et participer à une gestion plus durable de nos espaces de vie.

LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en **amendement de qualité pour vos plantes**.



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés constituent un **excellent paillis pour le jardin et le potager**. Le paillage conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.



LA DÉCHÈTERIE

Vos déchets verts seront **valorisés en broyat ou compost, en vue d'un retour à la terre**.



Toute matière non végétale contenue dans vos dépôts en déchèterie **risque de polluer les champs fertilisés** par vos déchets verts !